

Violence conjugale : encore trop d'enfants victimes

Parler de violence conjugale, c'est souvent parler de la victime et de son agresseur. Mais qu'en est-il des enfants qui au quotidien sont témoins des épisodes de violence? En savons-nous suffisamment sur eux, leur vécu et sur les impacts de cette violence dans leur développement? Le problème des enfants victimes de violence conjugale mérite toute notre attention, car chaque année entre 500 000 et 800 000 enfants canadiens sont touchés par la violence conjugale.

- Savez-vous que de 11% à 23% de tous les enfants canadiens seraient témoins chez eux d'actes de violence dirigés contre leur mère, ce qui représente de 2 à 6 enfants par classe?¹
- Saviez-vous aussi que 15% des homicides-suicides entre 1961 et 2003, impliquait en plus de la femme d'autres victimes, c'est-à-dire des enfants.²

Maman j'ai peur...

Grandir dans un milieu imprégné par la violence conjugale, implique pour l'enfant vivre dans la peur que sa maman soit blessée, voire même que celle-ci soit tuée. L'enfant présent lors d'épisodes de violence, peut entendre les cris, se blâmer pour cette violence, avoir à se protéger des attaques ou encore se sentir responsable de protéger sa maman. L'enfant a peur quand son père ou le conjoint de sa mère frappe ou encore menace de la faire. Il a peur quand celui-ci hurle et s'en prend physiquement ou psychologiquement à lui ou à ses frères et sœurs. Que la violence soit exercée directement ou indirectement vers l'enfant, celui-ci vit de graves conséquences. Il s'en suit chez l'enfant des difficultés à différents niveaux de son développement.

Un(e) adulte en devenir

Sur le plan de ses interactions sociales, l'enfant victime de violence conjugale peut éviter autres d'avoir des amis à la maison et s'isoler davantage. À l'opposé, il se peut s'avérer lui-même agresseur et avoir des comportements d'intimidation à l'endroit des enfants de sa classe. À l'adolescence, il peut en venir à fuir le domicile familial et adopter des comportements délinquants. Les enfants victimes de violence conjugale sont plus à risque de développer des problèmes de consommation aux drogues et alcools que les enfants n'ayant pas été exposés. En outre, la violence exercée par le conjoint agresseur de la mère affecte certes le développement de l'enfant, mais en plus le met à risque une fois devenu adulte de vivre des relations intimes violentes. La famille est le tout premier lieu où l'enfant apprend à établir des relations avec les autres. L'enfant victime de violence conjugale aura donc pour premier modèle une relation marquée par le contrôle et la violence du conjoint. Bref, c'est dans un climat de tension, de rapport de force exercé par l'homme sur la femme que l'enfant se représente le monde des adultes. Chez certains adultes, ayant été exposés à la violence dans l'enfance, on observe une plus grande tolérance face à celle-ci. Ainsi, les enfants devenus adultes sont plus à risque de reproduire les conduites violentes ou de subir la violence d'un conjoint.

Conséquences sur la santé et le fonctionnement des enfants

On ne saurait passer sous silence que l'exposition à la violence a de sérieux impacts sur la santé physique et mentale des enfants et ce, à tous les stades de la vie de l'enfant, que ce soit au stade foetale, à l'enfance ou à l'adolescence. Malgré que les enfants ne soient pas tous affectés de la même manière et avec la même intensité par la violence à laquelle ils sont exposés, ceux-ci demeurent toutefois plus à risque de développer des troubles tels que l'anxiété, l'agressivité, l'hyperactivité que les enfants qui ne sont pas témoins de cette

¹ <http://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale/statistiques/statsenfants.asp?id=34>

² idem

violence. Les enfants victimes peuvent également présenter une faible estime de soi, des symptômes de dépression, des difficultés d'apprentissage et de concentration.

Des ressources d'aide pour les enfants

Les enfants, tout comme leur mère, ont plus d'un tour dans leur sac et peuvent s'en sortir! Briser le silence et utiliser les ressources d'aide sont des moyens pour diminuer les impacts de la violence conjugale chez les enfants. Ainsi, les maisons d'hébergement offrent des services aux enfants et aux mères ayant ou non recours à l'hébergement. Des intervenantes jeunesse offrent du support, animent des rencontres individuelles et de groupes portant sur diverses thématiques. L'ensemble des services offerts sont confidentiels, sécuritaires et gratuits.

À lire dans notre prochaine chronique

Premières amours ou premières expériences de violence? Soyez des nôtres dimanche prochain alors que notre chronique portera sur la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence.

S.O.S Violence Conjugale
1-800-363-9010

Lors d'un épisode de violence ou de menace
911

Source : Fannie Roy, agente de promotion et de prévention des Maisons d'hébergement de Laval

« Ce projet a été réalisé par les trois Maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de Laval. Sa réalisation a été rendue possible grâce au financement de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval. »